# LA PROVENCE

DE 1245 A 1252

(Premières années du règne de Charles Ior)

PAR

G. PHILIPPON

Licenció és lettres et en droit.

### CHAPITRE PRELIMINAIRE

Béatrix, héritière du comté de Provence, d'abord promise à Raymond VII, comte de Toulouse, épouse Charles d'Anjou. Le pape accorde à Charles une dispense qu'il refuse à Raymond.

Les droits du comte de Provence à cette époque se trouvent énumérés dans un cartulaire des années 1245-1252. Les cités de Marseille, d'Arles et d'Avignon relèvent directement de lui en droit sinon en fait. Marseille, qui a succédé aux droits de ses vicomtes, a donné au comte de Toulouse un droit de seigneurie viager.

Les trois villes se gouvernent elles-mêmes. A Arles et à Avignon, l'évêque a une part presque indéterminée dans le gouvernement et l'élection des magistrats. A Marseille, l'organisation intérieure est démocratique, et l'influence principale appartient aux chefs des métiers. Un mouvement dans ce sens existe à Arles et Avignon. En 1247, l'archevêque d'Arles admettra dans le conseil les représentants des métiers.

1246. — Charles d'Anjou arrivé en Provence en 1246 en repart quelques mois après. Une lettre du conseil de Marseille, sans date d'année, doit être rapportée à ce moment.

1247-1248. — Avignon, Arles et Marseille forment avec Barral des Baux une ligne offensive et défensive. L'archevêque d'Arles adhère à la ligne. Deux sirventes de Bertrand de Lamanon font allusion à cet événement et à l'absence du comte. Charles d'Anjou part pour la croisade sans reparaître en Provence.

1248-1250. — Troubles à Avignon et à Arles. Les habitants d'Avignon sont excommuniés. L'archevêque d'Arles est forcé de quitter la ville. Barral des Baux, podestat d'Avignon, est nommé podestat d'Arles. — Après la mort du comte de Toulouse, Marseille traite avec le sénéchal de Provence. Barral des Baux traite avec Blanche de Castille de la soumissiou d'Arles et d'Avignon.

1250-1251. — Arles et Avignon prêtent hommage à Frédéric II. A l'arrivée du comte, l'archevêque d'Arles lui abandonne les droits de la commune. Guerre entre le comte et les Arlésiens. Traités avec Arles et avec Avignon. Le gouvernement des deux villes passe au comte de Provence.

Barral des Baux continue la lutte; il est assiégé et consent à une trêve.

1251-1252. — Marseille résiste la dernière. Le pape prend la ville sous sa protection. L'archevêque d'Arles, encore suspect au comte de Provence, lui promet le concours de ses hommes de Salon. Barral des Baux s'engage à obtenir la soumission de Marseille ou à lui faire la guerre. Il échoue dans ses tentatives de conciliation; il prête hommage au comte, spécialement pour le château de Baux, anciennement qualifié d'alleu. Le pape intervient en faveur des Marseillais. Traité avec Marseille; les habitants conservent le gouvernement de leur ville, et cèdent la moitié des revenus au comte. Pensions accordées par le comte à quelques citoyens. Les chroniqueurs français n'ont pas connu cette première entreprise de

Charles I<sup>ee</sup> sur Marseille, ou ils l'ont confondue avec les événements de 1257.

De 1252 à 1257 le comte paraît presque constamment absent de la Provence.

- 1257. L'événement le plus important de cette année est le traité conclu avec Marseille. Erreurs des historiens sur les circonstances de ce traité. Il n'y a pas à ce moment de guerre avec le comte. Luttes de partis à l'intérieur. Le recteur est chassé de la ville. Le comte se plaint que la commune a manqué à ses engagements, et demande la remise de ses droits à titre de commise. Les nouveaux recteurs traitent avec Charles I<sup>er</sup>. Le gouvernement de la ville passe au comte de Provence.
- 1262. Révolte des Marseillais. Ils rétablissent l'ancien système de gouvernement. Ils sont aidés par Boniface de Castellane et par Hugues des Baux. Siége de Castellane et de Marseille. Traité de 1262; il a surtout le caractère d'une capitulation. La ville est désarmée, et la convention de 1257 est remise en vigueur.

En 1263, après une conjuration découverte par le comte, plusieurs habitants de Marseille sont décapités publiquement. Cette exécution a un grand retentissement en France.

#### **ADMINISTRATION**

Peu de résormes; création d'un sénéchal; assises ou parlements publics tenus quatre sois par an. Titre de juge-mage donné au juge de Provence. Ordonnance sur la comptabilité.

#### APPENDICE

Ren arques sur les principaux caractères des chartes provençales.

Commencement de l'année : très-rarement à Noël; vraisemblablement jamais à Pâques; exemples frappants du style de l'Annonciation.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)